

Inscription et options en 3^{ème} pour 2025/2026

M. et/ou Mme _____ parent(s) de _____
en classe de _____ en 2024/2025.

Inscrivent leur enfant à Saint Jean et choisissent pour l'année scolaire 2025/2026 :

- une scolarité française classique
- une scolarité française et anglosaxonne (Cambridge International School Institution Saint Jean) sous réserve de réussir le test d'admission du mois de mai 2025).

Choisissent pour l'année scolaire 2025/2026 les options suivantes :

- **Est-ce que votre enfant a démarré une seconde langue dès la classe de 6^{ème} ?** :

Oui Non Si oui, quelle langue : Espagnol Allemand

- **Si votre enfant a démarré sa deuxième langue obligatoire en classe de 5^{ème} (LV2), quel enseignement était suivi ?** : Espagnol Allemand

- **Section européenne** (LCE : Langues et cultures européennes), enseignement suivi en 4^{ème} :

Oui

Non

Si cet enseignement n'a pas été suivi en classe de 4^{ème}, **il ne pourra pas** être envisagé en classe de 3^{ème}.

- **Latin** suivi en 4^{ème} :

Oui

Non

Si oui, cet enseignement **reste obligatoire** en classe de 3^{ème}.

- **Offre sportive et culturelle** (Echange et partenariat avec le collège anglais St Edmund de Ware, banlieue nord de Londres)

Section sportive rugby (entraînement le mardi après-midi de 15H55 à 17H45 au stade Demeny de Douai, départ en bus de Saint Jean avec les enseignants d'EPS. Les parents récupèrent directement leur enfant au stade. Quelques matchs seront prévus contre d'autres collèges également le mercredi après-midi pendant l'année scolaire. Une inscription en parallèle au club de rugby de Douai (DROP) est également possible)

Option basket-ball (1 entraînement un midi dans la semaine + 1 entraînement le mercredi après-midi de 12h30 à 14h30. Quelques matchs seront prévus contre d'autres collèges également le mercredi après-midi pendant l'année scolaire)

Une sortie sur le territoire anglais d'une durée de 3 jours (coût approximatif de 170 €) pourrait être proposée aux élèves participant à la section sportive rugby et l'option basket-ball.

- **Choix du parcours pour la pastorale**

En tant qu'établissement catholique d'enseignement, nous avons mis en place un projet pastoral dont l'objectif est l'épanouissement spirituel de tous nos élèves dans le respect des convictions de chacun. Pour cette raison, nous offrons la possibilité de choisir le parcours de **catéchèse** pour tous les élèves baptisés (ou aspirant à l'être) ou le parcours **culture religieuse** qui est obligatoire pour tous les autres jeunes.

Ces rencontres ont lieu à la quinzaine pour chacune des classes selon les emplois du temps.

Nous souhaitons que notre enfant suive le parcours :

Catéchèse :

- Je suis baptisé (à entourer) : oui - non
- J'ai fait ma Profession de Foi (à entourer) : oui - non
- Je souhaiterais être baptisé au cours de l'année 2025/2026 (à entourer) : oui - non
- Je souhaiterais faire le parcours de Confirmation (à entourer) : oui - non

Culture religieuse : obligatoire pour tous les autres jeunes.

- **Droit à l'image et à la voix**

Dans le cadre des activités du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés. Les images ou vidéos peuvent être diffusées (diaporamas, brochure « Voici Saint Jean », hebdo Saint Jean, Info Saint Jean, site internet, Facebook, chaîne Youtube, sites du Diocèse et de la Paroisse Saint Maurand - Saint Amé, écrans de communication interne, fiche de présentation de l'établissement ...).

Nous acceptons la diffusion des photos, images et vidéos de notre enfant.

Nous refusons la diffusion des photos et images de notre enfant.

- **Ont pris connaissance du projet IPAD**

Les frais de scolarité englobent la location d'un IPAD, qui devient la propriété de la famille en fin d'année avec un solde de 260€ à verser en fin de 3^{ème}. Ce matériel contient les licences des manuels scolaires et sera utilisé régulièrement en classe. En complément, quelques manuels papier, choisis en concertation avec les équipes pédagogiques, seront mis à la disposition des élèves en salle de classe (français, histoire-géographie, SVT, allemand, latin).

Une charte IPAD (version 2024/2025 disponible dans les documents à consulter) sera à rendre signée par les parents et l'enfant lors de la première semaine de la rentrée via l'application CLASSROOM.

Une convention d'utilisation (version 2024/2025 disponible dans les documents à consulter) sera également à signer par les parents et à transmettre lors de la remise des fournitures scolaires fin août 2025.

Une réunion d'information et une proposition de formation seront organisées courant septembre, pour informer et sensibiliser les parents à l'utilisation du numérique au collège.

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :